Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 21 (1950)

Heft: 9

Artikel: 25 ans d'activité de la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen

Autor: Froidevaux, Géo

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825418

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

25 ans d'activité de la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen

Il n'est plus possible d'envisager la défense des classes rurales, de la paysannerie, sans trouver une solution au problème du crédit agricole. La position du paysan dans la situation économique actuelle exige de lui qu'il soit un commerçant avisé manipulant journellement de l'argent. Il doit donc avoir recours à un établissement financier capable de lui procurer sur place un crédit rapide et aisé. Les expériences faites prouvent que le crédit agricole ne saurait être résolu plus simplement et plus rationnellement que par la coopération de tous les travailleurs ruraux. La solution pratique a été réalisée par les Caisses de crédit mutuel dites Caisses Raiffeisen.

Le pionnier de la paysannerie suisse, le Dr Laur, délégué perpétuel de l'Union suisse des paysans et raiffeiseniste convaincu, s'est lui-même fait l'actif protagoniste des Caisses de crédit mutuel. Il a déclaré : « Le but auquel il faut tendre est qu'il se forme dans chaque commune une coopérative de crédit administrée d'après les principes Raiffeisen ».

La Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen a commémoré cette année le 25e anniversaire de sa fondation lors de son assemblée annuelle du 23 avril à Saint-Ursanne. La Fédération groupe 57 Caisses réparties dans tous les districts : Porrentruy 19, Delémont 17, Franches-Montagnes 8, Moutier 6, Courtelary 6, La Neuveville 1. (La Caisse de Liesberg dans le district de Laufon se rattache directement à l'Union centrale suisse). Les sociétaires sont au nombre de 4000. Les 12,400 déposants ont constitué un volume d'épargne de 18,2 millions. Le total des bilans ascende à 24,6 millions avec un capital-réserve de 663,000 francs. Ces chiffres témoignent des résultats obtenus et des services rendus. Si le mouvement raiffeiseniste a pris un fort développement dans le Jura Nord où presque toutes les communes sont pourvues d'un tel établissement d'auto-financement, il est en plein épanouissement dans le Jura Sud où de récentes fondations viennent d'être enregistrées (Mont-Soleil, Renan, Nods, pour ne citer que les dernières) suscitées par le succès de la plus ancienne, celle d'Orvin. Président démissionnaire après 25 ans d'activité dévouée, M. Léon Membrez, directeur à Loveresse, a été remplacé à la tête de la Fédération par M. Sylvain Michel, député et maire à Courtedoux.

La Fédération jurassienne constitue une section régionale de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen qui comprend plus de 900 Caisses disséminées dans les 22 cantons avec un total de bilan de 922 millions, 92,000 membres, 380,000 déposants avec 566 millions de dépôts d'épargne et 38,5 millions de réserves. La Suisse romande fait bonne figure avec ses 300 Caisses dont 63 au Valais romand, 49 à Fribourg romand, 36 à Genève, 67 dans le pays de Vaud, 28 à Neuchâtel et les 57 du Jura.

Le but de la Caisse Raiffeisen est avant tout économique. L'argent du village reste au village et y travaille au profit de la collectivité.

La Caisse recueille l'épargne locale et procure à ses sociétaires, sous forme de prêts et crédits, les fonds nécessaires à l'exploitation rationnelle et au développement de leurs entreprises. La population rurale traite ainsi ses opérations financières sur place, sans dérangement, à des conditions favorables de taux et de sécurité.

Mais le but de la Caisse Raiffeisen est également d'ordre moral et social. Fondée sur les nobles principes de l'effort personnel et de la solidarité, la Caisse Raiffeisen est la synthèse des libres volontés qui s'unissent, qui coopèrent. Elle renforce la communauté rurale par l'entraide et la volonté de travail en commun pour le bien de tous et de chacun.

Pour la réalisation de ses objectifs tant utilitaires que sociaux la Caisse Raiffeisen repose sur six piliers fondamentaux, solides, communément désignés sous le nom de « principes Raiffeisen » et dont la valeur est consacrée par 50 ans d'expérience fructueuse. Ce sont :

1. *Le cercle restreint d'activité,* limité généralement à une seule commune. Cette petite circonscription coopérative permet une distribution rationnelle et sûre du crédit, la moralité et la capacité de crédit des requérants étant connues des organes dirigeants.

2. *La responsabilité solidaire des sociétaires.* Elle donne d'emblée à la Caisse une base solide et une garantie de premier choix. Chaque membre souscrit en plus une part sociale de 100 francs.

3. *La gratuité des fonctions des comités.* Seul, le caissier est rétribué pour son travail. Les organes dirigeants accomplissent leur tâche à titre honorifique, par dévouement et désintéressement. Les frais généraux sont réduits à un minimum et la Caisse peut appliquer des taux favorables tant aux déposants qu'aux débiteurs.

4. *Prêts aux seuls membres et uniquement contre garantie.* Si la Caisse reçoit des dépôts de toute la population locale sans qu'il soit nécessaire d'acquérir la qualité de sociétaire, elle ne prête qu'à ses seuls membres et seulement contre garantie sûre sous forme de cautionnement, nantissement ou hypothèque.

5. *Exclusion de dividende.* Après paiement d'un modeste intérêt aux parts sociales, le bénéfice réalisé chaque année est intégralement versé à la réserve qui constitue une fortune commune impartageable servant à améliorer les conditions d'intérêts.

6. *Groupement en fédération.* En plus de son affiliation à la fédération régionale ou cantonale, chaque Caisse doit faire partie de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel (système Raiffeisen) dont le siège est à Saint-Gall. Cette association nationale réalise l'organisation technique, effectue la *revision professionnelle de chaque Caisse conformément à la loi fédérale* sur les banques et assure la défense générale des intérêts du mouvement tout entier. Depuis 50 ans qu'elles existent en Suisse, jamais encore une Caisse Raiffeisen affiliée à l'Union n'a fait faillite et n'a fait perdre un sou à ses déposants.

Les Caisses Raiffeisen jurassiennes profitent des services de leur Union suisse: *de sa Caisse centrale* autonome servant d'office de virement et de réservoir de compensation financière pour les Caisses

affiliées, *de son secrétariat* permanent avec service de renseignements gratuits, *de son office de revision* qui fait effectuer chaque année et à l'improviste par des experts professionnels l'inspection approfondie de l'administration et de la gestion des 900 Caisses affiliées, *de son économat* avec service des livres et fournitures, formulaires, *de son organe officiel* « Le Messager Raiffeisen », revue mensuelle qui vulgarise l'esprit Raiffeisen et traite les questions intéressant le crédit coopératif agricole.

La Caisse Raiffeisen possède une structure simple et peu coûteuse. Son organisation adéquate assure une saine administration. L'expérience prouve également que les populations rurales sont absolument capables de gérer elles-mêmes, dans le cadre de la commune, leur épargne et leur crédit et de conquérir ainsi l'indépendance financière.

La coopération villageoise sur le plan de l'épargne et du crédit répond à notre esprit fédéraliste. Avivant au sein de nos populations laborieuses le sens de la solidarité et de la responsabilité dans une entreprise communautaire indépendante, nos Caisses Raiffeisen forment les bases solides d'une vraie démocratie économique et sociale et servent la cause de la commune autonome.

Dans la meseure de leurs forces, les Caisses Raiffeisen jurassiennes s'incorporent automatiquement au mouvement de défense des intérêts économiques du Jura. Tous ceux qui s'intéressent au problème du crédit agricole ou à l'organisation de ces instituts financiers locaux d'utilité publique peuvent obtenir tous renseignements utiles de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel (système Raiffeisen) à Saint-Gall.

Géo FROIDEVAUX
Réviseur de l'Union suisse

MARCHÉ DU TRAVAIL

1. Relevé du chômage dans quelques localités importantes du Jura
Fin août 1950

Communes : Delémont (D), Laufon (L), Moutier (M), La Neuveville (N), Porrentruy (P), Reconvilier (R), Saint-Imier (S), Tavannes (T), Tramelan-dessus (Tr). Les chiffres représentent des chômeurs complets cherchant un emploi.

	D	L	M	N	P	R	S	T	Tr
Industrie du bâtiment	1	—	—	—	5	—	—	—	—
Industrie du bois et du verre	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Métallurgie, construction de machines	—	—	5	—	2	2	—	—	—
Horlogerie et bijouterie	1	—	5	4	3	2	3	2	—
Commerce et administration	—	1	—	—	—	—	1	—	—
fin août 1950	2	1	10	4	11	4	4	2	0
fin juillet 1950	—	1	22	—	18	2	7	—	1
fin juin 1950	?	3	27	5	25	13	9	10	2